

5<sup>ème</sup> séance du Conseil de quartier des Paradis

Mercredi 14 février 2019 – 19h30/21h30

**2 Elus municipaux présents :** Jean-Michel DURAND, Adjoint de quartier des Paradis, en charge des finances, du budget et du logement. Françoise GAGNARD, Maire adjointe en charge de la démocratie locale, de la vie associative, de la politique de la Ville, de l'insertion et de la prévention.

**3 Agents de la collectivité présents :** Hassan EL YOUNI, responsable de la « Gestion urbaine de proximité » ; Abdel DERMOUCHE, Directeur adjoint de la Maison de quartier en charge de l'animation du Conseil de quartier ; Mme Mélanie MEUNIER, service urbanisme.

**Intervenant extérieur :** M. Pascal Beaumard du Cabinet Etat d'esprit-Stratis

**9 Conseillers de quartiers présents :** Martine BELMOKEDEM, Claudine DECAUX, Khadija DERHOURHI, Mohamed LALA, Dieudonné MAHU HIGUE, Mohamed HOUCINI, Louise HERVE, Aïda COULIBALY, Habiba OQSOURI

**Conseillers absents :** Clara LACHMAN, Rougiata THIAM, Marika KORDULUP, Martine BELMOKEDEM, Daloba DIABY, Sophie DEME, Sahlia MADOURI, Franck RAMASSAMY, Aïssata THIAM, Philippe CARDOSO, Linda ZANOUN, Salhia MADOURI, Kefifa ZAHIRA

**Rappel de l'ordre du jour de la séance**

- 1- **Validation** du compte rendu de la séance précédente (mardi 28 novembre 2018)
- 2- **Présentation** du livret des habitants par le Cabinet « *Etat d'esprit-Stratis* » – *Pascal Beaumard et Mélanie Meunier*
- 3- **Actualités relatives** au projet de renouvellement urbain « Quartier des Paradis, le renouveau » - *Mélanie Meunier*
- 4- **Diffusion** du bilan de l'action du conseil de quartier 2018 (cf.bilan) – *Abdel Dermouche*
- 5- **Présentation** du calendrier 2019 des Paradis – *Abdel Dermouche*
- 6- **Rappel** de la formation des conseillers organisée le samedi 16 juillet de 9h à 16h – *Françoise Gagnard*
- 7- **Lancement** de la commission « *Cadre de vie* » en mars / Diagnostic en marchant – *Philippe Cardoso*
- 8- **Pistes de réflexion** sur les punaises de lit – *Jean-Michel Durand*
- 9- **Lancement** d'une conférence sur les institutions en soirée sur inscription à partir 18 mars – *Jean-Michel Durand*
- 10- **Implication** des conseillères de quartier sur l'événement du 16 mars sur la MDQ « Journée bien-être et création pour les femmes » - *Abdel Dermouche*
- 11- **Implication** des conseillers sur la prochaine fête de quartier du samedi 8 juin – *Abdel Dermouche*
- 12- **La parole** est aux conseillers – *Tour de table*

## Contenu des débats\*

- 1- Les conseillers décident à l'unanimité de valider le CR de la séance précédente.
- 2- Présentation du second « **livret habitants** » faisant suite aux réflexions et propositions des habitants lors des ateliers du 17 novembre 2018.

M. Houcini : « Il faut élargir la communication afin de toucher un plus grand nombre d'habitants. Certains n'osent pas s'impliquer ou doutent encore. Il faut ouvrir les discussions et casser les dernières craintes ». « Il y a un essoufflement en raison d'un grand nombre de réunions traitant des mêmes sujets. Il y a une envie de nouveauté et d'actualités ».

Pascal Beaumard : « Le rythme de la concertation est lié au projet, lui-même lié au relogement ». M. Beaumard explique donc que tant que certaines étapes ne seront pas franchies, il sera difficile d'aborder de nouveaux sujets.

M. Houcini : « Je comprends que les recours en justice aient une incidence sur l'acquisition des permis de construire. Ce que je souhaite souligner concerne plutôt l'intérêt d'aller vers les habitants les moins concernés par le projet, ils restent nombreux à ne pas être intégrés. » Plus globalement, les conseillers sont nombreux à avoir le sentiment que le quartier est « laissé à l'abandon », que le bailleur « ne traite pas les problèmes ».

M. Houcini : « Je rejoins les conseillers sur ce point, toutefois, d'après les informations dont je dispose, il semblerait que la période n'est pas propice aux interventions. En effet, le bailleur a formulé des appels d'offre et donc il y a un laps de temps durant lequel, il faut respecter la procédure classique pour déterminer les entreprises qui vont intervenir ».

M. Lala : « Actuellement, il y a des interventions sur les chauffes eaux ».

Mme Gagnard : « Il faut faire un point sur les travaux en cours et ceux à effectuer afin de tenir au courant les habitants. Le sentiment d'abandon peut s'expliquer également par l'arrêt du chantier des Potiers. »

Jean-Michel Durand : « Nous pourrions envisager un tableau de bord permettant de suivre les travaux. »

Mélanie Meunier : « Un courrier a été adressé par le bailleur concernant les Potiers. Il faudrait en effet actualiser les informations régulièrement ».

M. Durand : « Il y a un net changement des sentiments de la part des habitants vis-à-vis du projet. La peur et le scepticisme ont laissé place à une impatience et volonté de voir les choses avancées. »

Mme Belmokedem : « En tant que membre de l'association des locataires des Paradis, j'ai assisté à une réunion aujourd'hui avec le bailleur. Ils nous ont présenté le processus de relogement de manière claire. Nous avons pu mesurer que ce dernier était complexe. Nous avons eu le sentiment que leur démarche visait à accompagner les habitants en s'adaptant à leurs réalités. »

Une habitante dans l'assemblée a interpellé M. Durand sur la question du relogement.

Réponse de M. Durand : « Le processus est long et complexe, il est important de bien faire les choses. C'est le bailleur qui est en charge de cette opération et non la ville. »

P. Baumard : « J'invite les habitants venir voir d'autres projets ailleurs. Nous pourrions rencontrer d'autres habitants et conseillers de quartier ayant vécu ce genre de renouvellement urbain. »
- 3- Mélanie Meunier : « Le temps paraît long mais derrière, il y a beaucoup de travail, des études notamment. Le magazine de la ville rappelle des éléments notamment le fait que le territoire Vallée Sud Grand Paris porte le projet. Une ZAC (zone d'aménagement concerté) a été créé

afin de se doter des moyens pour aménager et équiper. La concentration est faite sur l'impact sur l'environnement. Par ailleurs, les permanences relogement reprendront durant le mois de mars. Une rencontre va être réalisée entre le bailleur et la quarantaine de locataire concernée par le relogement afin d'explicitier la démarche.

Mme Gagnard : « Il est important que les habitants connaissent le rôle de chaque acteur (la ville, VSGP, Hauts-de-Seine Habitat). La ville n'a pas la compétence concernant les logements. »

- 4- Annonce de la diffusion du bilan de l'action des conseillers de quartier en 2018. Les conseillers rappellent que la question des « voitures ventouses » restent en suspens. Ils posent la question suivante « Qui est compétent pour agir ? », « Certaines sont là depuis des années ». M. El Youbi : « Nous sommes toujours en discussion avec le bailleur afin qu'il agisse. Ce dernier estime que c'est à la municipalité d'engager les procédures d'enlèvement en vertu d'une convention. La question est épineuse en raison d'impayés auprès de fourrières. Nous allons tenter de faire avancer les positions. ».

M. Durand : « Cette question doit être réglée. Il faut envisager une réunion avec les parties prenantes pour agir ».

Concernant les encombrants, autre problème soulevé.

M. El Youbi : Le bailleur devrait agir seulement, c'est la ville qui traite cette question pour le moment. Pourtant, c'est le territoire (Vallée Sud Grand Paris) qui est compétent et c'est vers eux que je transmets les signalements. Nous sommes conscients que des artisans jettent des restes de chantiers. Il faut que les habitants nous informent afin que nous puissions solliciter une verbalisation.

M. Gagnard : « Lorsque la rue ne relève pas de la ville, cette dernière ne peut agir concernant les voitures ventouses. Par ailleurs, le système est bloqué par les arriérés d'impayés. Les voitures épaves sont un fléau car elles deviennent des espaces de stockage en tous genres.

M. Durand : « La ZAC va permettre de redéfinir la voirie et d'effectuer des modifications.

C. Decaux : « Je note qu'il y a beaucoup de branches sur la chaussée ce qui représente un danger. ».

M. Gagnard : « Il faut absolument utiliser le numéro vert ».

M. El Youbi : « Je confirme, le numéro vert permet une traçabilité ».

M. Houcini : « Il faudrait qu'une barrière soit installée sur les places afin de la bloquer. Ainsi chacun est responsable de sa place. C'est une proposition. »

- 5- Présentation du calendrier de la Maison de quartier qui valorise le quartier des Blagis/Paradis. Retour positif des conseillers de quartier. Ce dernier est donné gratuit par la structure sur commande.
- 6- Il est rappelé aux conseillers qu'une formation leur sera dédiée le samedi 16 février sur la journée. Cette formation sera encadrée par l'association Accolades sur les démarches participatives.
- 7- Lancement de la commission « Cadre de vie » à travers un diagnostic en marchant durant le début du mois d'avril.
- 8- M. Durand a présenté, sous la forme de diapositives, les bons réflexes permettant d'éviter une infestation de punaises de lit. Ce support de prévention pourrait être présenté aux habitants. En l'occurrence, M. Durand rappelle son implication sur la question afin d'accompagner les familles concernées. Le bailleur possède un protocole permettant de traiter les appartements. Les habitants doivent prendre attache auprès des gardiens et ne pas hésiter à solliciter l'association des locataires.

- 9- Une série de conférences sur **les institutions françaises** sera prochainement proposée sur la Maison de quartier. Sur inscription, les habitants pourront y assister de manière gratuite. Elles seront commentées par M. Durand.
- 10- Les conseillères sont invitées à participer à la journée dédiée aux femmes le samedi 16 mars. Cette journée organisée par la Maison de quartier permettra aux femmes fontenaisiennes de participer à des ateliers bien-être et des temps d'échanges de savoirs.
- 11- Les conseillers sont invités le mercredi 20 mars à participer à une réunion de préparation de la fête de quartier afin qu'ils soient force de proposition sur cette évènement majeur de la vie du quartier.
- 12- La parole aux conseillers  
**Claudine Decaux** : « Je remercie M. Durand pour les conférences sur l'histoire de France.  
**Habiba Oqsouri** : soulève l'importance de la présence de la ville lors des réunions entre les  
**Louise Hervé** :  
**Hassan El Youbi** :  
**Martine Belmokadem** :  
**Mohamed Houcini** :  
**Dieudonné Mahu Higue** :  
**Aïda Coulibaly** :  
**Mohammed Lala** :  
**Khadija Derhour** :  
**Mme Gagnard** :

### Perspectives

- Mise en place de la commission « Cadre de vie » avec un diagnostic en marchant en Avril
- Conférences sur les institutions françaises à fixer
- Réunion de préparation à la Fête de quartier

#### **Prochain Conseil de quartier prévu fin mai 2019**

**M. Dermouche** se chargera de revenir vers les conseillers afin de constituer des groupes de travail sur des thématiques spécifiques. La création de ces commissions se fera en lien avec les élus municipaux, membres du Conseil de quartier des Paradis et en fonction des centres d'intérêts des conseillers de quartier.

*\*Ce compte rendu se veut être le plus fidèle possible aux propos mais il ne peut modestement que traduire et résumer une partie des riches échanges tenus lors de ce conseil.*